

savons qu'il n'y a pas moyen d'apaiser les dictateurs et les pays préconisant une vigoureuse politique d'expansion. La Chine communiste préconise assurément une telle politique à l'heure actuelle. Pas besoin de remonter très loin le cours de l'histoire pour en relever des exemples. La nature humaine ne change pas. Le ministre des Transports (M. Pickersgill) prenait plaisir à citer Boadicée à titre d'exemple. Je prierais les honorables députés de se reporter à Ethelred le Malavisé. Lorsque les navires danois envahirent l'Angleterre il tenta de les en dissuader en offrant de l'or, ou des Danegelds, aux envahisseurs. Les Danois ont pris et l'or et le pays. Si nous essayons d'acheter les Chinois à prix d'or, nous permettrons leur avance dans les pays du sud-est asiatique qui, autrefois, étaient des provinces chinoises; il ne faudra pas alors en être étonné. La seule façon d'enrayer cette avance est d'agir exactement comme le font les États-Unis à l'heure actuelle.

Personne ne veut la guerre, mais parfois on ne met pas un terme à certaines guerres en laissant impunément les agresseurs s'emparer d'un territoire tranche par tranche, comme s'il s'agissait d'un salami. Il est bon parfois de le rappeler aux gens. C'est pourquoi j'espère que le premier ministre répétera en termes vigoureux que le Canada appuie effectivement la politique et l'attitude du gouvernement des États-Unis au Vietnam du Sud.

Je passe maintenant à un autre secteur de l'Asie où l'Inde et le Pakistan se disputent au sujet du Cachemire. Selon une récente nouvelle de presse, on aurait demandé à certains pays alliés—on mentionnait l'Angleterre tout particulièrement—d'agir comme médiateur à cet égard. L'autre jour, j'ai demandé si l'on avait prié le Canada d'aider à mettre fin à ce différend. Je ne me souviens pas de la réponse exacte fournie par le premier ministre à cette occasion, mais il a donné à entendre que le Canada s'intéressait à la question dans les coulisses. A mon avis, on devrait nous dire si le Canada joue un rôle actif dans la tentative de règlement de ce différend entre deux des plus importants pays du Commonwealth.

On ne peut, en toute justice, s'attendre que le premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures entrent dans les détails à l'égard de ces questions posées à l'appel de l'ordre du jour, mais je suis convaincu que les Canadiens s'intéressent beaucoup au Commonwealth et à ce différend entre deux de ses membres, et nous aimerions savoir si le gouvernement tente effectivement d'en arriver à un règlement ou s'il se contente de faire ce qui lui semble nécessaire sans adopter une attitude agressive.

Il y a ensuite l'Indonésie et les agissements de M. Sukarno. A force de demandes constantes, les membres de l'opposition ont obtenu que le gouvernement cesse ses envois de farine de blé à l'armée de M. Sukarno en Indonésie. Le gouvernement n'expédie pas de farine et, si je dois en croire la réponse que m'a donnée le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il n'expédiera probablement plus de provisions de ce genre à l'avenir. Cela me fait plaisir.

• (4.10 p.m.)

J'en viens maintenant à la politique américaine en République dominicaine et aux événements survenus dans cette île. Quelle est l'attitude du Canada? On a posé au premier ministre en cette Chambre des questions au sujet de l'attitude adoptée par le Canada en ce qui concerne la République dominicaine. J'ai ici un article paru dans le *Globe and Mail* du 5 mai; selon cet article le premier ministre aurait dit qu'il espère que le peuple dominicain sera libre de choisir son gouvernement. Ma foi, monsieur l'Orateur, personne ne se trouvera en désaccord avec cette opinion sur l'objectif ultime du peuple dominicain; mais j'estime que nous devrions savoir comment au juste le Canada envisage l'intervention des États-Unis dans la République dominicaine. L'approuvons-nous, oui ou non? A mes yeux, c'est là ce que les Canadiens veulent savoir. Il me semble que l'attitude de notre pays devrait être définie sans équivoque.

Il ne peut y avoir que trois réponses à cette question. Approuvons-nous le débarquement de fusiliers marins et d'autres troupes, et l'envoi de navires de guerre en République dominicaine, l'occupation de Saint-Domingue ou d'une bonne partie de cette ville; ou désapprouvons-nous cette façon d'agir? Adoptons-nous une attitude neutre et approuvons-nous cette intervention avec certaines réserves, ou la désapprouvons-nous avec certaines réserves? Les membres de la Chambre voudraient savoir quelle est au juste notre attitude au sujet de l'intervention américaine en République dominicaine.

Je rappelle encore une fois aux membres de la Chambre que si la Chine communiste adopte la tactique du «salami» dans le Sud-Est asiatique, les organismes communistes internationaux suivent-ils aussi cette même politique du «salami» dans les Antilles et peut-être aussi en Amérique du Sud. Ce fut d'abord Cuba et nous avons aujourd'hui une révolution en république dominicaine. D'après ce que nous en savons, la révolution était peut-être bien fondée et elle portait d'excellentes intentions. Il est à peu près certain, cependant, que les agents communistes, toujours sur la brèche dans le pays, ont pris la tête du mouvement révolutionnaire et il est certain